

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 13 mars 2017 à 20 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement  
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville  
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement  
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement  
Monsieur Benoit Glorieux, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**CA17 19 0057**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour :

**10.03** Rapport d'enquête administrative du Bureau du contrôleur général

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 13 mars 2017,  
tel qu'amendé.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA17 19 0058**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue  
le 13 février 2017**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 13 février 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA17 19 0059**

**Rapport d'enquête administrative du Bureau du contrôleur général**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'approuver le dépôt du rapport d'enquête administrative préparé par le Bureau du contrôleur général.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA17 19 0060**

**Accorder un contrat à Les Entreprises Canbec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et de voirie sur la rue Broadway entre la 35<sup>e</sup> Avenue et la 36<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 326 117,21 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1631 - Quatre (4) soumissionnaires**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un contrat à Les Entreprises Canbec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et de voirie sur la rue Broadway entre la 35<sup>e</sup> Avenue et la 36<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 326 117,21 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1631 - Quatre (4) soumissionnaires;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

De recommander au comité exécutif :

D'autoriser une dépense totale de 326 117,21 \$, représentant 100 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et de voirie sur la rue Broadway entre la 35<sup>e</sup> Avenue et la 36<sup>e</sup> Avenue dans l'arrondissement de Lachine;

D'accorder le contrat à cette fin à la firme Les Entreprises Canbec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 326 117,21 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1631;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1177436002

---

**CA17 19 0061**

**Accorder un contrat à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Sherbrooke entre la 44<sup>e</sup> Avenue et la 47<sup>e</sup> Avenue et sur la 42<sup>e</sup> Avenue entre les rues Sherbrooke et Provost dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 1 931 393,17 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1701 - Huit (8) soumissionnaires**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un contrat à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Sherbrooke entre la 44<sup>e</sup> Avenue et la 47<sup>e</sup> Avenue et sur la 42<sup>e</sup> Avenue entre les rues Sherbrooke et Provost dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 1 931 393,17 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1701 - Huit (8) soumissionnaires;

D'autoriser une dépense totale de 151 743,29 \$, représentant 13 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 42<sup>e</sup> Avenue entre les rues Sherbrooke et Provost (réseau local);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Lachine.

De recommander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense totale de 986 806,42 \$, représentant 87 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 42<sup>e</sup> Avenue entre les rues Sherbrooke et Provost (réseau local);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser une dépense totale de 792 843,46 \$, représentant 100 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Sherbrooke entre la 44<sup>e</sup> Avenue et 47<sup>e</sup> Avenue (réseau artériel) dans l'arrondissement de Lachine (répartition des coûts entre la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau et la Direction des transports);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre;

D'accorder le contrat à cette fin à la firme Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 1 931 393,17 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1701.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1177436003

---

**CA17 19 0062**

**Accorder un contrat à Construction Bau-Val Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Saint-Louis entre la 12<sup>e</sup> Avenue et la 15<sup>e</sup> Avenue et sur l'avenue Mount-Vernon entre les rues Milton et Union dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 2 277 010,89 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1703 - Huit (8) soumissionnaires**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'accorder un contrat à Constuction Bau-Val Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Saint-Louis entre la 12<sup>e</sup> Avenue et la 15<sup>e</sup> Avenue et sur l'avenue Mount-Vernon entre les rues Milton et Union dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 2 277 010,89 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1703 - Huit (8) soumissionnaire;

D'autoriser une dépense totale de 100 041,01 \$, représentant 13 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur l'avenue Mount-Vernon entre les rues Milton et Union (réseau local);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Lachine.

De recommander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense totale de 677 113,53 \$, représentant 87 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur l'avenue Mount-Vernon entre les rues Milton et Union (réseau local);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser une dépense totale de 1 499 856,35 \$, représentant 100 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Saint-Louis entre la 12<sup>e</sup> Avenue et 15<sup>e</sup> Avenue (réseau artériel) dans l'arrondissement de Lachine (répartition des coûts entre la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau et la Direction des transports);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre;

D'accorder le contrat à cette fin à la firme Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 2 277 010,89 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1703.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1177436004

---

**CA17 19 0063**

**Exercer l'option de renouvellement pour une deuxième année prévue au contrat pour des travaux de nettoyage et d'inspection des conduites d'égout octroyé en 2015 à la compagnie Kelly Sani-Vac inc., pour un montant total de 63 037,74 \$ - Appel d'offres public numéro 15-14128**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'exercer l'option de renouvellement pour une deuxième année prévue au contrat pour des travaux de nettoyage et d'inspection des conduites d'égout octroyé en 2015 à la compagnie Kelly Sani-Vac inc., pour un montant total de 63 037,74 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro 15-14128;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1177126001

---

**CA17 19 0064**

**Autoriser la résiliation du contrat accordé à la compagnie 9039-3273 Québec inc. (DDL Excavation) le 9 novembre 2015 (résolution numéro CA15 19 0340) pour la rétention d'une équipe de travail et d'équipements pour la réparation du réseau d'aqueduc et d'égout - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1522**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'autoriser la résiliation du contrat accordé à la compagnie 9039-3273 Québec inc. (DDL Excavation) le 9 novembre 2015 (résolution numéro CA15 19 0340) pour la rétention d'une équipe de travail et d'équipements pour la réparation du réseau d'aqueduc et d'égout - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1522.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1177126003

---

**CA17 19 0065**

**Octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Transvrac Montréal-Laval inc., détenteur d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 5 000 tonnes de sols contaminés vers des lieux autorisés - Montant total maximal de 46 495,89 \$**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Transvrac Montréal-Laval inc., détenteur d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 5 000 tonnes de sols contaminés vers des lieux autorisés, le tout pour un montant total maximal de 46 495,89 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1177126002

---

**CA17 19 0066**

**Octroyer un contrat à la compagnie Pépinière Cramer inc., pour la fourniture d'arbres dans le cadre du programme régulier d'entretien du service horticulture et parcs, au montant total de 29 002,44 \$ - Appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1705 - Trois (3) soumissionnaires conformes**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'octroyer un contrat à la compagnie Pépinière Cramer inc., pour la fourniture d'arbres dans le cadre du programme régulier d'entretien du service horticulture et parcs, au montant total de 29 002,44 \$, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1705;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1177121002

---

**CA17 19 0067**

**Accorder un contrat de gré à gré à la firme Gilbert Riel Architecte pour des services professionnels dans le cadre de la réfection d'une partie de la toiture de la mairie d'arrondissement - Montant total de 7 014,00 \$**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un contrat de gré à gré à la firme Gilbert Riel Architectes pour des services professionnels dans le cadre de la réfection d'une partie de la toiture de la mairie d'arrondissement, au montant total de 7 014,00 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1177401001

---

**CA17 19 0068**

**Octroyer un contrat à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe RNET), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection du bassin du parc Kirkland, au montant total de 75 923,69\$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1704 - Huit (8) soumissionnaires**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe RNET), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection du bassin du parc Kirkland, au montant total de 75 923,69 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1704;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1177292002

---

**CA17 19 0069**

**Se prévaloir de la première année d'option de renouvellement du contrat pour le service d'agents de sécurité à la bibliothèque Saul-Bellow et aux arénas Martin-Lapointe et Pierre « Pete » Morin pour une période de douze mois dans le cadre du contrat octroyé en 2016 à la firme Axia Services, pour un montant total de 103 259,05 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1609**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De se prévaloir de la première année d'option de renouvellement du contrat pour le service d'agents de sécurité à la bibliothèque Saul-Bellow et aux arénas Martin-Lapointe et Pierre « Pete » Morin pour une période de douze mois dans le cadre du contrat octroyé en 2016 à la firme Axia Services, pour un montant total de 103 259,05 \$, conformément à l'appel d'offres public LAC-PUB-1609;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.10 1173948001

---

**CA17 19 0070**

**Octroyer un contrat à la compagnie APL Multimédia (9003-8555 Québec Inc.), plus bas soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'équipements techniques de sonorisation et d'éclairage pour la salle de spectacle l'Entrepôt et la salle d'exposition, au montant total de 43 941,52 \$ - Appel d'offres sur invitation numéro 17-15866**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'octroyer un contrat à la compagnie APL Multimédia (9003-8555 Québec Inc.), plus bas soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'équipements techniques de sonorisation et d'éclairage pour la salle de spectacle l'Entrepôt et la salle d'exposition, pour un montant total de 43 941,52 \$, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro 17-15866;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.11 1177241001

---

**CA17 19 0071**

**Approuver l'acte de donation d'un lot de plus de 900 objets provenant de la collection du Centre historique des Sœurs de Sainte-Anne pour le Musée de Lachine et en autoriser la signature**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'approuver l'acte de donation d'un lot de plus de 900 objets provenant de la collection du Centre historique des Sœurs de Sainte-Anne pour le Musée de Lachine;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et nom de l'Arrondissement de Lachine, l'acte de donation.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.12 1176759004

---

**CA17 19 0072**

**Approuver la convention de prêt de deux photographies couleur encadrées, don de Bill Vazan, faisant partie de la collection du Musée de Lachine au centre d'artistes VOX, centre de l'image contemporaine, aux fins d'exposition du 27 mars 2017 au 30 juin 2017 et en autoriser la signature**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la convention de prêt de deux photographies couleurs encadrées, don de Bill Vazan, faisant partie de la collection du Musée de Lachine au centre d'artistes VOX, centre de l'image contemporaine, aux fins d'exposition du 27 mars 2017 au 30 juin 2017;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de Lachine, ladite convention à intervenir.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.13 1176759005

---

**CA17 19 0073**

**Soutenir l'organisme Club Zone de Lachine dans son déménagement à l'école Lakeside Academy (Commission scolaire Lester-B.-Pearson) pour une somme maximale de 10 000 \$ par année, pour les années 2017, 2018 et 2019**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De soutenir l'organisme Club Zone de Lachine dans son déménagement à l'école Lakeside Academy (Commission scolaire Lester-B.-Pearson) pour une somme maximale de 10 000 \$ par année, pour les années 2017, 2018 et 2019;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.14 1173550003

---

**CA17 19 0074**

**Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre une procédure d'injonction à la Cour supérieure afin de protéger les ponts roulants de l'ancienne usine Dominion Bridge située au 500, rue Notre-Dame à Lachine**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

De mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre une procédure d'injonction à la Cour supérieure afin de protéger les ponts roulants de l'ancienne usine Dominion Bridge située au 500, boulevard Notre-Dame à Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1174408003

---

**CA17 19 0075**

**Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à la défense du Règlement numéro 16-060 sur le contrôle des animaux concernant un ordre d'euthanasie**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à la défense du Règlement numéro 16-060 sur le contrôle des animaux concernant un ordre d'euthanasie.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1174408004

---

**CA17 19 0076**

**Reddition de comptes - Listes des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande et des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2017**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2017;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1173547002

---

**CA17 19 0077**

**Journal des subventions**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 6 525 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1173479003

---

**CA17 19 0078**

**Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but de diminuer dans la zone C-301, la marge de recul avant de 4,6 à 3,0 m et le COS minimal de 0,5 à 0,2, d'introduire de nouvelles normes pour contrer les îlots de chaleur et d'ajuster les normes touchant les aires de chargement et d'entreposage des matières résiduelles**

Monsieur Daniel Racicot donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but de diminuer dans la zone C-301, la marge de recul avant de 4,6 à 3,0 m et le COS minimal de 0,5 à 0,2, d'introduire de nouvelles normes pour contrer les îlots de chaleur et d'ajuster les normes touchant les aires de chargement et d'entreposage des matières résiduelles;

En outre, il demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.01 1177204001

---

**CA17 19 0079**

**Adoption du premier projet de règlement numéro 2710-91 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but de diminuer dans la zone C-301, la marge de recul avant de 4,6 à 3,0 m et le COS minimal de 0,5 à 0,2, d'introduire de nouvelles normes pour contrer les îlots de chaleur et d'ajuster les normes touchant les aires de chargement et d'entreposage des matières résiduelles**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'adopter le premier projet de règlement numéro 2710-91 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but de diminuer dans la zone C-301, la marge de recul avant de 4,6 à 3,0 m et le COS minimal de 0,5 à 0,2, d'introduire de nouvelles normes pour contrer les îlots de chaleur et d'ajuster les normes touchant les aires de chargement et d'entreposage des matières résiduelles.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Claude Dauphin, Jean-François Cloutier, Daniel Racicot, Kymberley Simonyik

**Vote contre:** Maja Vodanovic

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

40.01 1177204001

---

**CA17 19 0080**

**Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement numéro R-2561-3 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins de retirer la zone C-301 de la zone de reconversion et de l'ajouter au secteur centre dans le but d'exiger une conception écologique intégrant des principes LEED pour tout nouveau bâtiment principal dans la zone C-301, d'assujettir à l'approbation de PIIA, tous travaux d'aménagement du terrain, du stationnement, des accès au terrain, des quais de chargement et des équipements de matières résiduelles et recyclables et d'ajouter des objectifs et critères relatifs au traitement architectural des façades et aux accès et circulation véhiculaire pour les zones C-301 et C-356**

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement numéro R-2561-3 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins de retirer la zone C-301 de la zone de reconversion et de l'ajouter au secteur centre dans le but d'exiger une conception écologique intégrant des principes LEED pour tout nouveau bâtiment principal dans la zone C-301, d'assujettir à l'approbation de PIIA, tous travaux d'aménagement du terrain, du stationnement, des accès au terrain, des quais de chargement et des équipements de matières résiduelles et recyclables et d'ajouter des objectifs et critères relatifs au traitement architectural des façades et aux accès et circulation véhiculaire pour les zones C-301 et C-356;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.02 1177204002

---

**CA17 19 0081**

**Adoption du projet de règlement numéro 2561-10 modifiant le Règlement numéro R-2561-3 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins de retirer la zone C-301 de la zone de reconversion et de l'ajouter au secteur centre dans le but d'exiger une conception écologique intégrant des principes LEED pour tout nouveau bâtiment principal dans la zone C-301, d'assujettir à l'approbation de PIIA, tous travaux d'aménagement du terrain, du stationnement, des accès au terrain, des quais de chargement et des équipements de matières résiduelles et recyclables et d'ajouter des objectifs et critères relatifs au traitement architectural des façades et aux accès et circulation véhiculaire pour les zones C-301 et C-356**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le projet de règlement numéro 2561-10 modifiant le Règlement numéro R-2561-3 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale aux fins de retirer la zone C-301 de la zone de reconversion et de l'ajouter au secteur centre dans le but d'exiger une conception écologique intégrant des principes LEED pour tout nouveau bâtiment principal dans la zone C-301, d'assujettir à l'approbation de PIIA, tous travaux d'aménagement du terrain, du stationnement, des accès au terrain, des quais de chargement et des équipements de matières résiduelles et recyclables et d'ajouter des objectifs et critères relatifs au traitement architectural des façades et aux accès et circulation véhiculaire pour les zones C-301 et C-356.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1177204002

---

**CA17 19 0082**

**Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés portant le numéro RCA08-19002 et ses amendements afin d'actualiser les autorisations de dépenses, d'octrois de contrats et en matière de circulation**

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés portant le numéro RCA08-19002 et ses amendements afin d'actualiser les autorisations de dépenses, d'octrois de contrats et en matière de circulation;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.03 1171991009

---

**CA17 19 0083**

**Approuver deux modifications en matière de circulation sur le territoire de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'approuver deux modifications en matière de circulation sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1177536002

---

**CA17 19 0084**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 59, avenue Saint-Pierre (lot numéro 1 703 020 du cadastre du Québec) - Autoriser l'installation d'un enclos à déchets à une distance de 3,2 mètres de la ligne de lot arrière**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure pour un immeuble public situé au 59, avenue Saint-Pierre, sur le lot numéro 1 703 020 du cadastre du Québec, ayant pour effet :

- De permettre l'installation d'un enclos à déchets à une distance de 3,2 mètres de la ligne de terrain arrière au lieu des six mètres, et ce, bien que le règlement stipule que le bac à déchets est interdit dans les marges prescrites.

Le tout selon les documents soumis en date du 3 et du 24 octobre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1176470013

---

**CA17 19 0085**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la modification des façades avant et latérale droite de l'immeuble situé au 59, avenue Saint-Pierre**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification des façades avant et latérale droite l'immeuble situé au 59, avenue Saint-Pierre;

Le tout selon les documents soumis en date du 3 et du 24 octobre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1176470014

---

**CA17 19 0086**

**Demande de dérogation mineure - Immeuble industriel situé au 255, rue Norman (lot numéro 1 703 201 du cadastre du Québec) - Autoriser l'installation d'un appareil mécanique en cour avant**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure pour un immeuble industriel situé au 255, rue Norman, sur le lot numéro 1 703 201 du cadastre du Québec, ayant pour effet :

- De permettre, en cour avant, l'installation d'un appareil mécanique, et ce, bien que le règlement stipule que les appareils de climatisation, chauffe-eau, thermopompes et génératrices sont permis dans les cours arrière et latérales.

Le tout selon les documents soumis en date du 15 décembre 2016, du 27 janvier et du 1<sup>er</sup> février 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1176470015

---

**CA17 19 0087**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la modification d'une partie des façades avant et latérale droite de l'immeuble situé au 255, rue Norman**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification d'une partie des façades avant et latérale droite de l'immeuble situé au 255, rue Norman;

Le tout selon les documents soumis en date du 15 décembre 2016, du 27 janvier et du 1<sup>er</sup> février 2017;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1176470016

---

**CA17 19 0088**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la transformation de la façade avant de l'immeuble situé aux 1149-1155, rue Notre-Dame**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la transformation de la façade avant de l'immeuble situé aux 1149-1155, rue Notre-Dame;

Le tout selon les documents soumis en date du 26 janvier 2017;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1176470012

---

**CA17 19 0089**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement des fenêtres du sous-sol et d'une porte secondaire en façade latérale de l'immeuble situé au 145, 15<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des fenêtres du sous-sol et d'une porte secondaire en façade latérale de l'immeuble situé au 145, 15<sup>e</sup> Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date du 8 février 2017;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1176470010

---

**CA17 19 0090**

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant l'ajout d'une lucarne au niveau du versant arrière du toit de l'immeuble situé au 3378, rue Anatole-Carignan**

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'ajout d'une lucarne sur le versant arrière du toit de l'immeuble situé au 3378, rue Anatole-Carignan;

Le tout selon les documents soumis en date du 22 décembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1176470011

---

**CA17 19 0091**

**Adopter la nouvelle structure organisationnelle de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De recevoir et d'approuver la nouvelle structure organisationnelle de l'arrondissement de Lachine, tel que soumise.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1171991007

---

**CA17 19 0092**

**Recevoir la liste de mouvement de personnel**

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.02 1172343002

---

**CA17 19 0093**

**Désignation d'un maire suppléant de l'arrondissement - Avril, mai et juin 2017**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Claude Dauphin

De désigner monsieur Daniel Racicot, conseiller d'arrondissement, à titre de maire suppléant de l'arrondissement, et ce, pour les mois d'avril, mai et juin 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1171991001

---

**CA17 19 0094**

**Dépôt du bilan annuel 2016 faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (numéro 04-041) sur le territoire de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De déposer au conseil municipal le bilan annuel 2016 faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (numéro 04-041) sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1177121001

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

70.02

---

Et la séance est levée à 10 h 15.

---

Claude Dauphin  
Maire d'arrondissement

---

Benoit Glorieux  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 avril 2017.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.